



## CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS

### DECISION PORTANT FIXATION DES TARIFS DES REPAS SERVIS AU RESTAURANT DU PERSONNEL

POUR L'ANNEE 2019

Le Directeur du Centre Hospitalier Charles Perrens,

Vu l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique, relatif aux attributions du directeur des établissements publics de santé,  
Vu le tarif des repas servis au personnel, aux visiteurs et aux étudiants et stagiaires en 2018,  
Vu les taux de TVA applicables en matière de restauration collective en 2019,

DECIDE

A compter du 1er janvier 2019, les tarifs des repas servis au restaurant du personnel sont fixés comme suit :

	H.T.	TTC		
		Personnel	Etudiant*	Visiteur
<b>Formules repas</b>				
Repas complet selon menu du jour (Entrée, plat, dessert et pain)	3,61 €	3,97 €	3,61 €	
Formule "Snack" à emporter (Entrée bol à emporter, sandwich du jour et eau)	3,25 €	3,58 €	3,25 €	
Repas visiteur (Entrée, plat, dessert, pain et boisson)	10,75 €			11,83 €
<b>Carte</b>				
<b>Entrées</b>				
Petite assiette	0,67 €	0,74 €	0,67 €	
Ravier	1,35 €	1,49 €	1,35 €	
Bol	2,02 €	2,22 €	2,02 €	
Bol de potage	0,67 €	0,74 €	0,67 €	
<b>Plats</b>				
Plat principal (viande / poisson + accompagnements)	2,91 €	3,20 €	2,91 €	
Viande / poisson (seul)	2,02 €	2,22 €	2,02 €	
Accompagnement (seul)	0,90 €	0,99 €	0,90 €	
<b>Desserts</b>				
Petite assiette, laitage, glace ou fruit	0,67 €	0,74 €	0,67 €	
<b>Divers</b>				
Pain	0,10 €	0,11 €	0,10 €	
Café	0,55 €	0,61 €	0,55 €	0,61 €
Eau ou jus de fruit	0,67 €	0,74 €	0,67 €	0,74 €

\* Étudiant à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers ou stagiaire. Les tarifs des tickets unitaires, supplément et pain ne sont disponibles que pour les personnes disposant d'une carte nominative. Les autres peuvent acheter des tickets « repas complet » uniquement à la Trésorerie.

TVA applicable : personnel et visiteurs : 10%, étudiants : 0%.

27 novembre 2018

Le Directeur par intérim,



A. MOSCONI